

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°02-2022-011

PUBLIÉ LE 23 AOÛT 2022

Sommaire

Centre Hospitalier de Soissons / Direction Générale

02-2022-08-23-00001 - Décision n°22-36 de délégation de signature au titre de la direction de la stratégie, des activités, des affaires médicales du Centre Hospitalier de Soissons. (1 page)

Page 3

Centre Hospitalier de Soissons

02-2022-08-23-00001

Décision n°22-36 de délégation de signature au titre de la direction de la stratégie, des activités, des affaires médicales du Centre Hospitalier de Soissons.

Extrait du registre des décisions du Directeur Général

Décision enregistrée sous le n°

22-36

Décision de délégation de signature au titre de la direction de la stratégie, des activités, des affaires médicales du centre hospitalier de Soissons

LE DIRECTEUR,

Vu l'ensemble des textes applicables,

Vu l'organigramme du centre hospitalier de Soissons,

DECIDE

Article 1 : Délégation permanente est donnée à Monsieur Eric HEYRMAN, directeur adjoint en responsabilité de la direction de la stratégie, des activités, des affaires médicales à l'effet de signer au nom du directeur général :

- tous actes, décisions ou conventions relatifs à la gestion des affaires médicales ;
- tous actes, décisions ou conventions relatifs aux champs sous sa responsabilité.

Article 2 : La signature et le paraphe de la nouvelle délégation sont joints ci-dessous à la présente décision.

Titulaire de la délégation	Signature et paraphe
Eric HEYRMAN Directeur adjoint	 E.H.

Article 3 : La présente décision sera communiquée au conseil de surveillance et transmise sans délai au comptable de l'établissement.

Article 4 : La présente décision sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Article 5 : La présente décision annule et remplace la décision n°19-09 du 17 janvier 2019.

Soissons, le 23 août 2022

Le Directeur


E. LAGARDERE